

La Conf: des paysans bienveillants envers la biodiversité?

Publié par [Baudouin de Menten](#) le 3 sep 2014 | [Commentaires \(32\)](#)

1

Loups et pastoralisme, l'impossible cohabitation

Extrait d'un document de la Confédération paysanne

"Le constat de la cohabitation impossible entre loups et pastoralisme n'est pas issu d'une idéologie « *anti-loup* ». Il ne s'appuie pas sur une défense corporatiste mais repose sur l'expérience **de paysans bienveillants envers la biodiversité**. Cette position est issue de la pratique de paysannes et paysans qui ont, pour certains, passé plus de vingt ans à essayer de « *s'adapter* », en vain."

Loup: les positions de la Conf

La vie pastorale n'est pas compatible avec la présence du loup !

Devant l'inefficacité des mesures de protection, une politique de régulation du loup est indispensable. L'Etat doit prendre ses responsabilités et ne pas se contenter de déléguer le travail aux éleveurs.

La Confédération Paysanne demande donc :

1. L'élimination des loups en situation de prédation sur les troupeaux, et ce, tout au long de l'année. En effet, les attaques de loups ne se concentrent plus sur la période d'estive. Cette élimination doit être assurée par un corps spécialisé sous contrôle de l'Etat. La défense active contre les loups et leur élimination ne doit pas relever du travail des éleveurs et des bergers. Toutefois, les éleveurs doivent être en droit de tirer pour défendre leur troupeau comme l'a affirmé le parlementaire européen José Bové et nous les défendrons s'ils sont attaqués pour cela.
2. La révision des procédures de tirs de défense en s'inspirant des simplifications (décrites par l'arrêté du 7 mai 2012) déjà mises en place dans certaines unités d'action ; le zonage territorial doit être élargi à des secteurs où la colonisation par ce grand prédateur est récente mais confirmée, tels que l'Ardèche, la Lozère, les Vosges...
3. Le déclassement du loup de la liste des espèces strictement protégées dans le cadre de la Convention de Berne. La dynamique de la population de loups montre que l'espèce n'est pas en danger. L'obligation de résultats dans l'élimination des loups en situation de prédation conduit à supprimer l'existence de quota national restreint.
4. L'engagement clair et net des pouvoirs publics aux côtés des éleveurs dans le cadre du le Plan loup prévu pour 2013-2017 ; il faut soutenir des pratiques d'élevage conformes aux attentes de la société.

Source: Confédération paysanne

La Buvette ne voit dans ces arguments de la Confédération paysanne, pas de grosses différences avec , celles d'un [José Bové](#) ou celles de la FNSEA ou encore de l'ASPAP avec sa "*biodiversité à visage humain*".

Les paysans sont-ils bienveillants avec la Biodiversité ?

L'avis de Michel Chansiaux, Ingénieur agronome, issu d'une famille d'agriculteur en Bourgogne et journaliste dans la presse agricole depuis plusieurs années est très éloigné de cette *bienveillance* supposée envers la biodiversité.

Michel Chansiaux : Le paysan est anti-nature

Dans la polémique qui opposent les partisans des prédateurs et les bergers, les arguments rationnels des uns et des autres ne font guère avancer le débat. Mes origines paysannes m'autorisent à mettre l'accent sur un des fondements de cette opposition.

Par nature, le paysan est anti-nature ! Depuis des siècles, il n'a eu cesse de la dompter, de la défricher, de la dominer, de la contraindre. L'aboutissement de cette emprise de l'homme sur la nature, c'est le Nôtre et le jardin à la française. Si les paysans voient d'un très mauvais œil, le retour du loup, du lynx ou de l'ours, ce

n'est pas que pour le risque qu'encourt le bétail. C'est aussi pour la **symbolique régressive que représente la nature**.

Je me souviens encore des longues promenades dominicales que nous faisons en famille en Bourgogne. Nous quitions la vallée de la Saône pour rejoindre la Côte et l'Arrière Côte. Nous abandonnions alors la voiture et, étudiant en sciences naturelles à l'époque, j'entraînais mes parents à découvrir la richesse de la flore des combes. Ni les tapis violets d'anémones pulsatiles ou les champs de neige d'ails des ours, pas plus que les lys martagons, n'émouvaient plus mes parents, qu'au retour, le damier des champs de colza et d'orge.

Mon père ne cachait pas son émerveillement devant ce « **paysage** » **parfait, maîtrisé, œuvre du travail des hommes**. La nature, trop sauvage ou trop divine, ne fait pas partie de l'univers paysan.

Pour les citadins, le paysan fait partie de la nature. C'est une erreur fondamentale, il n'a de cesse que de s'en extraire. Car la vraie nature, inconsciemment, par atavisme, il la connaît. Elle est dangereuse, cruelle, meutrière...

Un des mes ancêtres, qui a vécu, de 1851 à 1946, a légué à mon père (né en 1927), non seulement des écrits, mais aussi des souvenirs qu'il tenait de son propre grand-père (né en 1774). Une époque où les loups hantaient couramment les abords du village, où l'été 1893 était si chaud et sec, que le bétail n'avait comme chance de survie que de pâturer dans les bois, où les enfants des bûcherons mourraient d'infections des tiques qu'ils avaient dans les cheveux, où les marais étaient si nombreux que le paludisme faisait des ravages.

Le retour de l'ours ou du loup, pour les paysans, c'est la réminiscence dans leur inconscient collectif, de ce passé sans doute moins idyllique que nous l'imaginons.

Alors que dans l'actualité:

- les éleveurs demandent le déclassement du loup de la Convention de Bern,
- les éleveurs demandent le zonage de son territoire et de pouvoir tirer le loup dès qu'il arrive dans de nouveaux départements (comme en Meuse ou en Lozère...)
- un préfet et un directeur de Parc National organisent une battue en plein cœur de parc pour en chasser le loup et en même temps une battue à la sortie du même parc pour le tirer...,

il est difficile de croire à la moindre *bienveillance du monde agricole* envers ce qui reste une espèce protégée pour les français et pour eux un *nuisible*...

La Buvette a proposé à Gérard Bozzolo de réagir à ce [document](#) de la Confédération paysanne...

La réponse de Gérard Bozzolo

Mission: Vulgariser le corporatisme de l'agriculture dite « à dimension humaine »

Je suis un peu sur la réserve pour commenter un [document](#) qui s'inscrit dans le genre de la propagande. Spécialement ici, dans ce brûlot de la Confédération paysanne, on retrouve abondamment les recettes du syndicalisme qui se donne pour mission de vulgariser le corporatisme de l'agriculture dite « à dimension humaine ».

A partir de réalités de terrain, les assertions qui émaillent ce texte sont parfois anachroniques ou d'une approximation confondante. Cela revient en quelque sorte à rechercher les sept anomalies glissées dans cette copie de portrait de la ruralité agricole profonde.

Oui, il est vrai que les situations de harcèlement et de dégâts provoqués par les GP peuvent être mortifères pour les éleveurs et source de névrose. C'est une remise en cause de leurs acquis, de ce qu'ils ont appris, une amputation de leurs biens et, surtout, l'imposition de contraintes supplémentaires sans retour directement perçu. Une façon de verser du travail ou de l'astreinte dans un puits sans fond. Le fléau de l'anxiété peut alors déboucher sur la colère comme un exutoire à ce stress spécifique.

Ceci dit, la louche du pathos à faire pleurer dans les chaumières est un peu lourde, comme c'est souvent le



LOUPS ET PASTORALISME, L'IMPOSSIBLE COHABITATION



cas en milieu agricole.

Le problème de la garde ou de la mise en sécurité des troupeaux durant les périodes critiques est-ce une affabulation de citadins oisifs ? Que dirait-on d'éleveurs de volailles en plein air qui ne rentreraient pas leur gallinacées dans les poulaillers le soir venu, à l'abri des prédateurs de tous poils ?

J'adhère aussi à la notion d'agriculture à taille humaine et de terroir, à condition qu'elle soit viable. Or, la Confédération est restées sur ses repères des années 70 qui constituaient son environnement d'alors ; l'exploitation familiale de polyculture-élevage ou d'élevage de 50 ha de SAU¹ et /ou de 50 UGB². Les conditions socio professionnelles, le niveau de vie, le marché, ont bien évolué. Depuis une dizaine d'années la norme serait plutôt 75 ha et/ou 75 UGB, par ailleurs productives !

En situation de montagne, compte tenu de l'avantage indirect d'une extension de 20 à 25% de la surface de SAU par le bénéfice des estives, cette taille minimale pour l'élevage pourrait être de 55-60 ha de SAU, mais toujours avec 75 UGB ! Or, avec une taille

de troupeaux en ovin viande de 450 brebis citée par la Conf., on en est encore éloigné. C'est dire l'état de fragilité des exploitations pyrénéennes dans toute la moitié ouest, même en ovin laitiers, qui sont enchâssées dans un foncier de 25 à 35 ha se SAU.

Quant à l'obligation de gardiennage (avec les nombreux avantages de la présence d'un berger en sus de la protection vis-à-vis des GP et autres) et l'impératif d'employer simultanément plusieurs patous, ces mêmes éleveurs pourraient mutualiser ces services à condition de montrer un peu plus de discipline et de sérieux (niveau sanitaire, maîtrise de la reproduction, calendrier de pâturage etc.)

Sur la vocation des troupes de 150 brebis, nous sommes bien là installé dans le paradoxe : il s'agit de micro troupeaux opportunistes soit de diversification dans le cadre d'élevages multi espèces ou en polyculture-élevage, glaneurs de primes, soit émanant d'intermittents de l'agriculture.

Cette dernière catégorie, aussi sympathique soit-elle, handicape les agriculteurs à plein temps en confisquant une part de la SAU, si rare, qui serait utile pour agrandir les exploitations jusqu'à la taille critique minimale de viabilité ou permettre à des jeunes porteurs d'espoir de s'installer dans des conditions suffisantes pour espérer pérenniser leur métier.

Quelques autres erreurs par rapport au modèle de base

Faire vibrer la corde sur le lien de l'éleveur avec ses brebis, souvent âgées de plus de 10 ans, en dit long sur le niveau de technicité retenu. Surtout en situation de montagne où les réformes sont plutôt accélérées compte tenu de la particularité de l'estivage et du bon état physique nécessaire. Dès l'âge de 7-8 ans beaucoup de brebis ont déjà les pinces branlantes ou déjà tombées...

Ces réformes de 10 ans montées à cette occasion font d'excellente proies pour les GP avec un niveau de valorisation non moins excellent (cf. montant des indemnités) par rapport à leur valeur de marché (souvent entre 30 et 40 €)

Ne pas rentrer la nuit les brebis pour les laisser manger est du domaine de la fiction livresque.

Si c'est le cas des bovins et des chevaux, les brebis, sous nos latitudes, dorment la nuit : elles cessent de brouter environ une demi-heure après le coucher du soleil. Ce n'est que très exceptionnellement, quand toute la journée a été particulièrement chaude, qu'elles peuvent compenser en adoptant ce comportement typique des herbivores vivants sous les tropiques ou sous l'équateur. Cette tartufferie pour contrer le regroupement nocturne des ovins tient de la désinformation.

Butter des loups à l'aveuglette qui, plus est, dans les cœurs de parcs naturels ne sert pas à grand-chose en termes d'éducatifs de ces canidés sauvages. D'autres axes sont à explorer pour forcer les

loux à intégrer la peur de l'homme et tout ce qui l'entoure comme des battues d'effarouchement bien programmées. Ponctuellement mesures de rétorsion sur les attaquants avec tirs de cartouches aux plombs d'oiseaux par les bergers.

Donner à l'éleveur l'entière confiance pour qu'il puisse lui-même déclarer et estimer l'état de ses pertes comme s'il s'agissait d'un agent assermenté est une farce des champs. En somme être juge et partie sur un dossier qui touche à des sous ! c'est faire entrer le loup, bardé de bonnes intentions, dans la bergerie de brebis provocatrices à souhait.

Je ne sais si le compte y est, sinon d'autres pourront se charger d'exercer la dextérité de leur œil de lynx pour chasser les intrusions non conformes...

Gérard Bozzolo

(1) SAU : La surface agricole utile (SAU) est un instrument statistique destiné à évaluer la surface foncière déclarée par les exploitants agricoles comme utilisée par eux pour la production agricole, différente de la SAT (surface agricole totale).

(2) UGB : L'unité de gros bétail (UGB) est une unité de référence permettant d'agréger le bétail de différentes espèces et de différents âges en utilisant des coefficients spécifiques établis initialement sur la base des besoins nutritionnels ou alimentaires de chaque type d'animal (voir tableau ci-dessous pour une vue d'ensemble des coefficients les plus couramment utilisés). L'unité standard utilisée pour le calcul du nombre d'unités de gros bétail (= 1 UGB) est l'équivalent pâturage d'une vache laitière produisant 3 000 kg de lait par an, sans complément alimentaire concentré.

Thèmes : [Acteur - BOVE José](#), [Acteur - BOZZOLO Gérard](#), [Acteur - CHANSIAUX Michel](#), [Agriculture - Cohabitation avec la faune](#), [Agriculture - Confédération paysanne](#)

Commentaires

Christb64 a dit...

"Le paysan est anti-nature". C'est une évidence et c'est déjà ce qu'exprimait en son temps l'artiste animalier, naturaliste et philosophe Robert Hainard : "Le paysan a toujours été l'ennemi de la faune sauvage qui interfère avec ses troupeaux et ses cultures".

A moins de développer une éthique de travail exigeante le paysan œuvre avec beaucoup d'abnégation et de persévérance pour contraindre et gérer la nature aux exigences de sa propre exploitation et de son propre profit. Comme l'a rappelé Claude Génot avec justesse "le paysan transforme la Nature en une usine à ciel ouvert de ses produits de terroirs" et sans éthique tout est bon et légitime pour y parvenir... Quant à l'Ecologie politique avec M. Bové elle s'est clairement rangée dans la défense de cette usine à ciel ouvert qui au final détruit la Nature en faisant perversément croire le contraire, et même mieux en faisant croire qu'elle travaille pour le bonheur de l'humanité. Pas mieux pour l'Ecologie de Me Royale qui sent la poudre alors que la seule poudre qu'on aimerait que prenne cette dame est celle d'escampette.

[Répondre 03 septembre 2014 à 09:36](#)

Marc46 a dit...

Juste une précision pour les non initiés :

1 brebis, c'est 0,15 UGB (Unité Gros Bétail).

Pour aboutir au seuil minimal de 75 UGB cité par Gérard Bozzolo avec des ovins, cela correspond à 500 brebis.

C'est à dire peu ou prou, en fonction des spécialités, la dimension permettant de rémunérer entre 1 et 1,2 équivalent temps plein, toutes subventions comprises.

[Répondre 03 septembre 2014 à 11:17](#)

Afieux a dit...

"Il faut soutenir des pratiques d'élevage conformes aux attentes de la société"

Et bien justement l'élimination des loups ou de l'ours n'est une attente de la société des hommes, c'est la protection de la faune sauvage et le respect de ces animaux qui sont une attente de la société.

On mesure tout le degré de perversion de cette pensée "écologique" qui fait de l'élimination d'une espèce

sauvage au nom même de la société . Cela résume tout l'égoïsme de cette écologie soixante-huitarde dont le fond et la finalité sont identiques aux revendications de la FNSEA ou de la chasse .

Non messieurs et dames de la confédération paysanne éleveurs de chèvres et de moutons comme au temps du Larzac , vous ne représentez que vous mêmes , reliques d'une période révolue .

Répondre 03 septembre 2014 à 13:05

Ce commentaire a été supprimé.

03 septembre 2014 à 14:00

Afieux a écrit en réponse à trouche...

Préconiser l'élimination des loups tout au long de l'année (première phrase du premier chapitre) , c'est de fait demander l'extermination de l'espèce .

Répondre 03 septembre 2014 à 14:53

Ce commentaire a été supprimé.

03 septembre 2014 à 15:07

Afieux a écrit en réponse à trouche...

Tuer des loups tout au long de l'année sur tous les départements où il est présent avec déclassement de la liste des espèces protégées , suppression d'un quota national restreint et autorisation aux éleveurs de tirer , c'est demander de fait l'extermination de l'espèce .

Le terme n'est pas employé parce qu'il serait trop choquant mais au final cela revient au même .

Répondre 03 septembre 2014 à 16:22

Ce commentaire a été supprimé.

03 septembre 2014 à 19:24

Ugatza a écrit en réponse à trouche...

Lisez la Convention de Berne et la Directive Habitats: le mot "réguler" n'y figure pas, ni aucun synonyme.

Dans la loi de Protection de la nature, il n'est pas non plus prévu de "réguler" les espèces protégées.

Le Loup est une espèce protégée.

Répondre 03 septembre 2014 à 19:56

Christb64 a écrit en réponse à trouche...

Je veux bien entendre le terme "réguler " mais quand je constate qu'il suffit qu'il y ait un seul loup qui pointe sa gueule en Lozère pour qu'il y ait une levée de fusils pour le descendre, et ce avec l'appui de l'Ecologie politique de M.Bové, je me pose des questions sur le sens réel du terme " Réguler " !... Avant d'employer le terme " Réguler " je suggère que l'on définisse une éthique de cohabitation qui s'exercera dans le souci du respect de la Nature ... Il n'y aura pas de régulation légitime possible si il n'y a pas au préalable la définition et l'acceptation d'une éthique logique et rigoureuse de gardiennage des troupeaux. On n'a jamais vu un volailler, pratiquant l'élevage en liberté, laisser errer librement, sans surveillance ni sans les rentrer le soir, ses volatiles en présence des renards! Le pastoralisme n'a qu'à faire de même!

Répondre 03 septembre 2014 à 20:08

Afieux a écrit en réponse à Christb64...

"On n'a jamais vu un volailler, pratiquant l'élevage en liberté, laisser errer librement, sans surveillance ni sans les rentrer le soir, ses volatiles en présence des renards! Le pastoralisme n'a qu'à faire de même! "

Bien entendu et c'est de la logique même , avant de tuer le renard ou la fouine , on protège les poules .

Mais on ne se pose même pas la question puisque la seule réponse dans le néo-pastoralisme actuel est de tuer le prédateur pour ne pas avoir à surveiller les moutons .

Répondre 03 septembre 2014 à 23:18

werner plompen a écrit en réponse à Afieux...

Réponse pas qu'à @Afieux, c'était une erreur de frappe, peu importe.

Les renards la volaille, les loups et les moutons, c'est ce que je lis dans ces commentaires.

On mange tous quelque chose entre le matin qu'on se lève et le soir qu'on se couche. Les 80% de notre société

qui sont favorables au retour du loup sont certainement ceux qui l'achètent, plutôt que de le produire. Je ne parle pas seulement de l'élevage des moutons, car il y a des escargots dans la salade et des bestioles sur les pommes de terres sans parler de toutes les maladies que peuvent contracter les vignes ou autres pommes sans parler des céréales. Une fraction de la société achète chez le producteur en vente directe, car label ou pas label, ils lui font confiance, les autres, majoritaires, achètent au super marché, leur faisant confiance, que ça marque "cheval" pour les lasagnes, ou Origine France pour les moutons p.ex. (certifiés garantie décennale par le pucage électronique, toujours posé par ce malin de tricheur d'abruti de paysan comme moi) (savez-quoi? tant pis si un jour on vient me contrôler, un jour je ramasse une belle brebis en montagne, sans boucles; je ne peux l'acheter/ni rendre à personne car je ne sais pas à qui elle est; puis meurt une brebis à moi, je déclare une perte de boucles et je les mets sur cette brebis...affaire bouclée! Mais non, je ne ferai pas ça, mais si c'était un cheval, j'aurais fait pareil!!)

A travers tout ça, je lis qu'il y a une partie de la société qui impose aux producteurs de sa société de faire comme ci comme ça, tout en achetant des produits "certifiés" d'ailleurs, moins chers, laissant le soupçon qu'ils préfèrent qu'il n'y ait plus de production alimentaire chez eux, parce qu'il préfèrent la nature sur l'agriculture chez eux (en s'enfoutant de la situation de chez les autres).

Et si je vous faisais du mouton hors sol, OGM de façon à ce que les côtelettes que je découpe repoussent par la suite, au prix du Néo zélandais? Et si on mettait tout l'agroalimentaire français hors sol, aquaculture et tout, ce serait jouable de ne plus traiter, tout stérilisé pour que personne n'ait la chiasse, tout bouclé et filmé en permanence, vous serez rassuré non?

Comme vous voulez, mais je sais que mon agneau qui grandit au pâturage est préféré à tout ça. Et les salades bio de mon voisin pareil, seulement entretemps on fait face à la nature, comme on peut... faudra choisir entre payer ce que vous nous dites de faire, ou de vous taire et d'acheter ailleurs (tout en cherchant dans ce cas là, la bonne raison pour faire l'autruche sur "l'ailleurs")

Répondre 04 septembre 2014 à 02:09

Afieux a écrit en réponse à werner plompen...

@Werner

Sans vouloir te faire de la peine , je ne pense pas que bouffer de l'agneau ou du fromage "de montagne" soit une réponse crédible à l'alimentation dans le monde ou même simplement soit très écologique au niveau de l'alimentation .Que ton produit soit gastronomiquement parlant de bonne qualité est une chose et on est d'accord là dessus mais enfin une alimentation saine pour la santé et écologiquement acceptable pour la planète est surtout à base végétale et non animale . Aussi le modèle écologique et économique de production d'agneaux de montagne est loin d'être acceptable dans une production de masse pour l'alimentation de la planète , les choix alimentaires futurs sont ailleurs .

Personnellement ne pas manger d'agneau ou de fromages ne me pose pas de problème et je connais des personnes qui font les mêmes choix en conscience , sans souffrir aucunement de carences alimentaires . Désolé d'avoir à te le dire mais j'achète ailleurs parce que cautionner un système d'agriculture gourmand en subventions qui extermine pour justifier une prétendue démarche écologique me paraît totalement incohérent .

Répondre 04 septembre 2014 à 06:27

Ce commentaire a été supprimé.

04 septembre 2014 à 07:09

Afieux a écrit en réponse à trouche...

En 40 ans , comme vous le dites si bien , on a exterminé l'ours des Pyrénées et si il y a de nouveau des ours dans les Pyrénées ce n'est sûrement pas grace aux éleveurs de moutons qui d'ailleurs se sont opposés jadis au projet de la réintroduction dans le Vercors . Et vous recommencez de la même façon avec le loup , même exigence d'extermination sous la plume de la confédération paysanne soi disant écologique .

Pour l'authentique et le goût , le poulet fermier qui dort au poulailler la nuit , vaut largement le mouton divaguant qui est lui impossible à sécuriser en estives et a un coût écologique et économique exorbitant .

Répondre 04 septembre 2014 à 08:52

Ce commentaire a été supprimé.

04 septembre 2014 à 09:16

Afieux a écrit en réponse à trouche...

Si on peut comparer le poulet fermier (ou le poulet de Bresse) au mouton, au moins sur un point. Celui qui fait que l'on peut sécuriser le poulet fermier de ses prédateurs en le rentrant la nuit dans une structure sécurisée alors que c'est très difficile et même presque impossible de le faire pour les moutons en estives. Sur ce point le pastoralisme est aberrant écologiquement parlant alors que l'élevage du poulet de Bresse (produit de haute qualité) est acceptable comme d'autres productions.

Répondre 04 septembre 2014 à 09:59

Ce commentaire a été supprimé.

04 septembre 2014 à 10:08

MonsieurG a écrit en réponse à trouche...

Mais de par la pyramide des âges dans cette profession, la consommation de mouton en baisse constante et la concurrence étrangère, le mouton décline sans que loup y soit pour grand chose.

Après que certains s'en servent comme bouc émissaire, voir toucher des indemnités sans même le contrôle d'un agent assermenté, la c'est autre chose....

Répondre 04 septembre 2014 à 10:35

Ce commentaire a été supprimé.

04 septembre 2014 à 10:46

MonsieurG a écrit en réponse à trouche...

Ne soyez pas aveugle, les régions où d'ailleurs régresse le plus l'élevage ovin ne coïncide pas avec la présence du loup.

Qui plus est aussi vrai que la démographie c'est l'avenir comme on dit, celle de cette profession est sans appel.

Si on regarde les chiffres de l'insee à l'échelle nationale sur l'agriculture en France c'est encore plus clair. Dans un tel contexte oui on peut parler de "bouc émissaire".

Quand aux indemnités on ne peut pas avoir un éleveur juge et parti, surtout ce qui concerne de l'argent public. Ramener une boucle n'a pas à suffire, encore heureux. Combien de bêtes meurent chaque année dans les Alpes? Des dizaines de milliers, encore heureux que l'on ne puisse pas charger le loup à chaque fois. Et encore vous oubliez les nombreux cas (près de 60%) où on indemnise au bénéfice du doute. Combien de fois le loup n'a pas été chargé à tort? Sans compter les indemnités pesant plus que le prix de la bête d'ailleurs.

Répondre 04 septembre 2014 à 11:06

Ce commentaire a été supprimé.

04 septembre 2014 à 11:20

MonsieurG a écrit en réponse à trouche...

Je vous parlais de ce que certains voudraient mettre en place, à savoir indemniser sans le constat d'un agent assermenté.

Quand à la régulation elle a déjà commencé il y a près de 10 ans avec le premier plan loup. Le souci est que l'on va toujours vers plus de dérégulation justement, non pas du loup mais des moyens pour le tuer:

- tirs de nuit pourtant interdit pour les espèces gibiers, -tirs en dehors des saisons d'estives,
- battue au sein même d'un parc national!
- tirs par des personnes non assermentées (bonjour les abus)
- etc.....ça n'arrête pas. Quelle sera la prochaine étape?

Il n'agit pas de s'en prendre à un berger mais bien de voir dans quelle dynamique on se trouve. A savoir non pas un animal intouchable contrairement à ce que certains prétendent, mais bien un détricottage du statut d'espèce protégée.

Répondre 04 septembre 2014 à 13:22

Afieux a écrit en réponse à trouche...

On ne demande pas d'éradiquer le mouton mais de le protéger notamment en estives des attaques des prédateurs . Protéger les moutons c'est tout de même la moindre des choses et tout le monde sera content .

Répondre 04 septembre 2014 à 11:11

Ce commentaire a été supprimé.

04 septembre 2014 à 11:23

Afieux a écrit en réponse à trouche...

Si la prédation est forte c'est que le troupeau n'est pas assez protégé . De la même façon que si on ne rentre pas les poules la nuit , elles seront mangées par le renard , la fouine , la belette ou d'autres prédateurs . Je suis de votre avis qu'il est très difficile de protéger en montagne les troupeaux de moutons , mais ce n'est pas une raison d'exterminer les ours et les loups .

Répondre 04 septembre 2014 à 11:56

Ce commentaire a été supprimé.

04 septembre 2014 à 12:11

Afieux a écrit en réponse à trouche...

Donc vous piègez les renards et les fouines comme vous applaudissez à d'extermination des loups . Avec vous les solutions à la cohabitation se ressemblent que cela soit pour les poulets comme pour les ours et des loups .

Répondre 04 septembre 2014 à 13:38

Ce commentaire a été supprimé.

04 septembre 2014 à 13:48

Afieux a écrit en réponse à trouche...

Monsieur TROUCHE , je vous félicite de boire du lait de chèvre c'est très bon pour la santé mais comme finalement on ne peut pas comprendre mieux vaut arrêter là cet échange instructif .

Répondre 04 septembre 2014 à 14:36

Ce commentaire a été supprimé.

04 septembre 2014 à 15:02

Afieux a écrit en réponse à trouche...

Mais vous vous trompez complètement , nous sommes de la même génération monsieur TROUCHE et nous avons tous deux vécu la même évolution des choses de la vie , sans en tirer apparemment les mêmes conclusions . D'où pour ma part la conviction profonde qu'il faut protéger la biodiversité et les espèces comme le loup et l'ours même si cela nous dérange parfois . C'est à l'homme de s'adapter , si on envoie des troupeaux d'ovins dans les estives , il faut les protéger des prédateurs .

Répondre 04 septembre 2014 à 16:22

Ugatz a écrit en réponse à werner plompen...

Pareil que Christb64.

Qui réclame la peau des GP et des vautours?

Les éleveurs de moutons.

Je ne mange plus de mouton (d'où qu'il vienne et de quelque façon dont il est élevé) depuis des années, ni de fromage de brebis..

Les Français en mangent de moins en moins, quelle que soit son origine.

Sauf...les Français Musulmans. ;-), mais ça ne suffit pas pour inverser la tendance, car leur pouvoir d'achat est généralement faible.

Alors que les éleveurs lorgnent vers le FN et ses taxations sur les importations.

A terme l'élevage est foutu, sauf si les éleveurs nous convertissent à l'Islam.

C'est pas gagné, lol.

Certes, il est trop tôt pour sortir le champagne (Le Loup ne mange pas de raisin), mais il est déjà au frais.

Répondre 04 septembre 2014 à 18:17

Marc46 a écrit en réponse à Ugatza...

"Je ne mange plus de mouton (d'où qu'il vienne et de quelque façon dont il est élevé)"

Comme 45 % des français et 70 % des - de 35 ans (chiffres 2010, probablement en hausse depuis).

Répondre 04 septembre 2014 à 21:35

Sparfell glaz a dit...

Oser dire que le loup coûte 12 millions d'euros aux contribuables !!!

Combien coûtent les éleveurs d'ovins qui ne font pas leur travail correctement, vivent en (grande) partie de subventions, demandent des remboursements exorbitants de dégâts "attribuables" aux loups... et posent leurs conditions à ceux qui les paient ?

Répondre 03 septembre 2014 à 21:08

Baudouin de Menten a dit...

Réguler, voir ici :

- <http://www.buvettedesalpages.be/2013/08/de-la-regulation-de-ce-qu-on-ne-devrait-pas-reguler.html>

ou

<http://www.buvettedesalpages.be/2009/10/regulation.html>

Répondre 03 septembre 2014 à 21:29

werner plompen a dit...

"Réguler" (j'ai pas lu tes liens BdM, je tenterai plus tard) c'est de toute façon TUER un nombre (ici, d'individus d'une espèce protégée).

A la différence de TUER, "réguler" suggère un objectif, et des cibles précises. Du côté objectif on peut viser une taille de population, une répartition géographique, l'extermination... En fonction de l'objectif on définit les cibles pour réduire la taille de population, on tue les femelles; pour la répartition géo on tue tout dans le secteur, l'extermination...tout.

Pour favoriser la cohabitation avec un GP protégé, potentiellement conflictuelle avec d'autres intérêts humaines (pastoralisme) il est prévu la dérogation de tirs légaux d'individus problématiques. A cet objectif, les cibles correspondantes sont ces-dites individus, ce n'est pas la jeune louvette de Guillaumes ni une bonne partie des autres cas évoqués ici sur le site de "tirs légaux", ni des accidentées de la route, ni de ceux braconnés en douce (mise à part le "coup de bol" ou l'éliminé était juste celui qu'il fallait éliminer).

Je suis contre le braconnage, contre les accidents de route et contre le droit de tirer "un loup" sur arrêté préfectoral à moins qu'il y ait été visé par un de ces actes "un loup problématique". Ce qui nécessite de reconnaître un loup d'un autre, ce qui fait que ma position est complètement stérile en attendant les colliers GPS ou autre marquage à grande échelle. En attendant, les lobbys de ce pays décident des plafonds.

Je suis contre cette mortalité aléatoire, car elle ne peut que déstabiliser des meutes qui connaissent leur quartier de chasse avec leur évaluation de gibier sauvage/domestique. Au lieu de tirer pour TUER, et en plus des chiens de protection qui aboient, les parcs de nuit à côté de la cabane où le berger à le droit de se reposer malgré les aboiements de ses chiens, il faudrait des tirs non létaux, ou autre raison convaincant pour qu'un loup réévalue son bilan gibier sauvage/domestique.

Etes vous prêts d'accepter plus d'identification individuelle des loups dans ce but (tirs létaux, ciblés); êtes vous prêts pour le harcèlement par l'humain de n'importe quel loup?... pour arriver à la cohabitation?

Répondre 03 septembre 2014 à 23:09

Papours a dit...

Il y a environ... allez, 300 loups en France.

C'est rien 300 pour une espèce à l'échelle d'un territoire comme la France ! On peut pas dire que l'espèce se porte bien !

Quant au lait "Guigoz" ou "de chèvre", ou même l'âge qu'on affiche... si c'est ça la manière de dialoguer et d'argumenter, je retourne à ma sieste...

Répondre 04 septembre 2014 à 15:09

chioglosse a dit...

M. Trouche, quelques lignes pour tenter de vous sensibiliser, en prenant le bon vieux sens terrien qui vous semble cher, aux dangers de la définition actuelle de la régulation: comment qualifier le tir de prélèvement autorisé en Lozère, département qui vient d'être colonisé par le loup où par conséquent le surnombre ne peut être évoqué? Tant que la seule réponse aux attaques de loups demeurent les tirs de prélèvements qui plus est sans études scientifiques ou sans les prendre en compte...Alors tant qu'il y aura des loups il y aura des attaques et donc besoin d'éliminer le problème du territoire concerné..Ce qui conduit par la force des choses à l'éradication de l'espèce sur un territoire...

Répondre 04 septembre 2014 à 15:12

chioglosse a dit...

Ne parle t-on pas de la France?

Répondre 04 septembre 2014 à 15:31

chioglosse a dit...

Car comment expliquer son absence de France...

Répondre 04 septembre 2014 à 15:37

Baudouin de Menten a dit...

@ Monsieur TROUCHE

L'adresse e-mail que vous avez donné est fausse. Il m'est donc impossible de vous contacter personnellement par e-mail. Ne pouvant envoyer un pigeon à (près de) La Colle-sur-Loup, je publie donc ce message...

Vous avez posté 36 commentaires en moins de 24 heures, c'est trop et signe d'une certaine agitation, mal venue.

"To troll", désigne une technique de pêche consistant à laisser traîner sa ligne jusqu'à ce qu'un poisson morde à l'hameçon. Par extension, sur Internet, "troller" désigne un comportement malveillant basé sur le fait de provoquer gratuitement ses interlocuteurs afin de susciter des réactions (par exemple, se rendre sur un blog dédié à la cohabitation et vous y comporter comme s'il s'agissait d'un forum de discussion, pour affirmer que la cohabitation est définitivement impossible et qu'il s'agit de "réguler", en sachant très bien qu'il ne s'agit que de provoquer.

On lutte généralement contre le "troll" en l'ignorant. L'expression anglaise "Don't feed the troll" signifie qu'il suffit de ne pas rebondir sur la provocation pour le désamorcer et ne pas faire le jeu du "trolleur". Mais à ce rythme, vous rebondissez tout seul comme une balle magique...

J'ai d'autres choses à faire que de jouer à la police rurale.

Relisez les règles des commentaires :

<http://www.buvettedesalpages.be/commentaires.html>

1) La Buvette n'est pas un forum de discussion.

5) Evitez les majuscules (quelques mots maximum, moins d'une demi ligne)

6) Veuillez à ne pas poster plusieurs messages de suite pour la même note. Prenez votre temps, réfléchissez

8) Ne publiez pas plusieurs commentaires successifs sans avoir obtenu de réponse. Cela vous fera passer pour un impulsif qui ne se contrôle pas et décrédibilise votre propos.

Et je pourrai rajouter, utilisez un correcteur.

Unique avertissement.

Merci de respecter ce règlement à la lettre

Aux autres : D'ont feed the troll...

Répondre 04 septembre 2014 à 15:37

Baudouin de Menten a dit...

Ok Mr. Trouche...

Vu que vous continuez à faire le Troll après ma demande, je bloque votre compte.

Et vu que la boîte à spam se remplit de vos injures, je nettoie le tout...

Aux autres : Il est défendu de nourrir les trolls...

Répondre 04 septembre 2014 à 17:23

PL a dit...

Bon, le temps que je fasse infuser mon commentaire, et cette comète de Trouche s'est déjà évaporée.

Vraiment dur à canaliser.

Tant pis j'envoie quand même le message in ze bottle :

@Trouche :

Bonsoir,

La régulation, on l'applique quand une espèce animale est en surnombre par rapport au milieu qui l'accueille (ex : sangliers, cervidés, entre-autres par manque de prédateurs naturels d'ailleurs :-)).

Alors prôner une « régulation » en zone de colonisation (Lozère, Meuse), où le loup n'existe qu'à quelques spécimens, voire un seul, ce n'est pas de la régulation, c'est de l'élimination, ou de l'extermination.

Ça veut dire plus généralement, et dans les zones où le loup est plus présent, que si le seuil de régulation (ou plutôt de tolérance) est le même, c'est de l'extermination qui est demandée : il faut appeler un chat un chat, et ne pas tourner autour du pot.

Autre chose : la conf balance comme un axiome que les moyens de protection sont inefficaces, et que « les paysans » ont essayé pendant 20 ans. Cite-elle une référence d'étude indépendante ? Non. Ce n'est pas sérieux. C'est de la propagande.

Après quand vous dites que la prédation est insupportable pour les éleveurs. Soit (on aimerait avoir des cas et des circonstances précises et concrètes), mais les responsables et représentants de la profession :

- Ont-ils demandé une étude pour savoir si les moyens de protection étaient appliqués ?
- Ont-ils demandé une étude pour évaluer l'efficacité des moyens de protection ?
- Ont-ils demandé une étude pour savoir quand les moyens de protection étaient efficaces et quand ils ne l'étaient pas, et pourquoi ?
- Ont-ils demandé une étude pour savoir dans quels cas la mise en place et l'utilisation des moyens de protection peuvent être une contrainte dégradant les conditions de vie, et pourquoi ?
- Ont-ils demandé une étude pour faire évoluer et améliorer les moyens de protection en fonction des infos précédentes ?
- Ont-ils demandé une étude pour étudier et développer de nouveaux moyens de protection ?
- Ont-ils demandé une table ronde avec des juristes pour étudier et solutionner les problèmes juridiques auxquels peuvent être confrontés les éleveurs quand un randonneur se fait mordre par un chien de garde en cherchant à forcer le passage (problème que vous avez à juste titre mis en avant, lors d'un précédent commentaire), et devant lequel ils sont certainement seuls et démunis ?

Je suis honnête, je ne répondrai pas « non », mais plus modestement « pas à ma connaissance ».

Alors si vous avez connaissance d'un « oui » à une des questions précédentes, je suis preneur du doc correspondant.

Parce que sinon, qu'ont-ils foutu pendant 20 ans ? Ce n'est peut-être pas facile pour les éleveurs sur le terrain, qui ont la tête dans le guidon. Mais les représentants, c'est leur boulot de regarder plus loin que le bout de leur nez, non ?

Ce serait peut-être bien qu'ils regardent l'avenir, parce que les tirs qu'ils réclament, c'est du provisoire permanent, c'est du sparadrap, du bricolage, c'est de la fausse solution temporaire. Et en l'absence d'étude complète, indépendante, et statistique, leurs constats c'est de la propagande.

Ils feraient bien d'utiliser un peu plus leur cerveau, et un peu moins leur gueule et leur fusil, et surtout d'être honnêtes et de bonne foi.

Heureusement qu'il y a des gens de bonne volonté qui essayent de faire avancer ces questions au niveau européen (european workshop on large carnivore), notamment 2 sur ce site : le webmaster, et Werner Plompen (éleveur). Alors ce serait bien si certains représentants se les sortaient un peu pour aller leur donner un coup de main, au moins pour leur fournir les infos de terrain intéressantes qui permettent d'avancer, et ne pas faire de la propagande stérile.

Au bénéfice de tous, les humains concernés, et les animaux quels qu'ils soient (domestiques et sauvages).

Vous aurez compris derrière ces paroles vives que je n'en veux pas à tous les éleveurs, mais à ceux de mauvaise foi, et à leurs représentants incapables.

Mais on a peut-être les représentants qu'on mérite...

Répondre 04 septembre 2014 à 21:15

Comment below or sign in with [Typepad](#) [Facebook](#) [Twitter](#) [Google+](#) and [more...](#)

(Vous pouvez utiliser des balises HTML comme <i> et pour styler votre texte. Liens créés automatiquement.)

L'adresse email n'est pas affichée avec le commentaire.

POWERED BY  TypePad

A la une



Les commentaires récents

Papours sur Rapport 2014 du suivi des ours dans les Pyrénées

Raphi sur L'association des bergers des vallées d'Aspe, d'Ossau et de Barétous communique

Rétro sur L'association des bergers des vallées d'Aspe, d'Ossau et de Barétous communique

Papours sur Coût de la réintroduction

Papours sur L'association des bergers

PL sur L'association des bergers c

PL sur Coût de la réintroduction c

PL sur Rapport 2014 du suivi des

Gief38 sur Coût de la réintroduction

p vallee sur Coût de la réintroduction

Papours sur Rapport 2014 du suivi

Afieux sur Rapport 2014 du suivi

Papours sur Rapport 2014 du suivi

Jacques Baillon sur Le lynx des Pyrénées, retour vers la cryptozoologie !

Statistiques

didier28 sur Rapport 2014 du suivi des ours dans les Pyrénées

01/12/04 au 31/12/13: 6.780,471 pages vues, 3.103,766 visiteurs uniques.

MonsieurG sur Rapport 2014 du suivi des ours dans les Pyrénées

XITI sur Rapport 2014 du suivi des ours dans les Pyrénées

Reportage sur Rapport 2014 du suivi des ours dans les Pyrénées

Top Blogs Teads sur Rapport 2014 du suivi des ours dans les Pyrénées

paperblog sur Rapport 2014 du suivi des ours dans les Pyrénées



Rétrospectives

le dans l'indifférence générale

ous communique

ommunique

is l'indifférence générale

dans l'indifférence générale

e dans l'indifférence générale

La Buvette des Alpes

L'actualité des brebis et de tout ce qui tourne autour

Rechercher

Ce blog contient 4732 notes, 15126 commentaires et plus de 1000 thématiques.

Accueil

Acteurs »

Activités »

Pastoralisme »

Politique »

Nature »

Loup »

Ours »

[Rétrospectives »](#)

[A propos](#)

La Buvette

[Accueil](#)

[L'auteur](#)

[A propos de la Buvette des Alpages](#)

[Récompenses obtenues](#)

[Archives mensuelles et thématiques](#)

[Contact](#)

Autres blogs

[Le Génie des Alpages](#)

[IPHB.org](#)

[Blog du Réseau Prédateurs en Wallonie](#)

Sur les réseaux sociaux

[L'auteur sur facebook](#)

[La Buvette des Alpages sur facebook](#)

[Les accidents de chasse en France sur facebook](#)

[Les attaques de chiens errants sur facebook](#)

[ASPAP: l'ours patrimoine des Pyrénées sur facebook](#)

[La Buvette des Alpages sur Twitter](#)

[La Buvette des Alpages sur YouTube](#)

Flux

[Flux RSS Actualités](#)

[Veille Pastoralisme – Ours / Loups / Lynx](#)

[Veille Planète Nature et Biodiversité](#)

[Veille Communication & Environnement / GreenTIC & DD](#)

[Veille Ecoréaction](#)

[Veille Prédateurs en Belgique](#)

© 2005 Buvette des Alpages

[Lieux](#)

[Commentaires](#)

[Propos de comptoir](#)

[Adhérez](#)

[Notices légales](#)

Réalisation [Safea.fr](#)